3me Année. — N° 30. PARAIT LE SAMEDI 23 JUILLET 1887.

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance :
uatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

AVIS

Nous informons les Bas-Alpins habitant Marseille, que SISTERON-JOURNAL est en vente :

Chez Madame ANDRÉJOL, kiosque, 30, Cours Belsunce, en face la rue Tapis-Vert.

Le Numéro : 5 Centimes

L'abondance des annonces judiciaires et commerciales, nous oblige à renvoyer à samedi prochain, notre intéressant feuilleton.

LE
CABINET ROUVIER

La *Epoca* de Madrid, parlant de la situation de la France, dit:

Heureusement qu'au milieu du désordre qui scandalise l'Europe, le gouvernement de la France est entre des mains patriotiques, prudentes et fortes, ce qui fait espérer que le Cabinet Rouvier saura profiter du prestige et de la force qu'il a obtenus. Par sa dernière victoire contre l'Extrême-Gauche, pour faire approuver des mesures sauvegardant les relations internationales et contribuant au maintien de la paix, suprême aspiration des peuples.

Nouvel Incident
A PAGNY-SUR-MOSELLE

M. Ritter commissaire spécial à Pagny-sur-Moselle, vient d'être victime d'uue agression à coups de revolver, de la part d'un voyageur allemand nommé Zanzerlé et habitant Trèves.

Trois balles ont atteint M. Ritter, deux au bras droit et l'autre au côté gauche; une quatriéme balle est allée se perdre dans la cloison.

Expulsé de France en 1880, à la suite d'une condamnation, Zanzerlé en conçu un profond ressentiment contre la justice et la police française,

Il avoue être revenu en France pour tuer un agent quelconque du gouvernement.

Duel Naquet-Menvielle

Tous les journaux de la région ont retracé les diverses péripéties du duel *Naquet-Menvielle*, et ont été unanimes à blamer énergiquement l'acte inqualifiable dont M. Naquet s'est rendu coupable.

« *Ainsi compris, le duel n'est plus seulement une coutume absurde qui a son excuse dans le point d'honneur, c'est purement et simplement un crime dont la justice doit demander un compte sévère à celui qui le commet.* »

Ces dernières lignes ont été écrites par M. Gustave Naquet dans le numéro du *Petit Dauphinois*, portant la date du 3 mai 1886, a propos du duel Drumont-Meyer qui avait eu lieu quelques jours auparavant.

Elles sont terriblement explicites et renferment la condamnation de leurs auteurs qui, du reste, a cette heure est sous les verrous.

A la suite de ce duel, M. Naquet n'attendant pas qu'on le mette à la porte vient de donner sa démission de rédacteur en chef du *Petit-Dauphinois*.

L'état de notre confrère Lucien Menvielle est, a cette heure, des plus satisfaisants. Il est hors de danger et reprendra prochainement la direction du *Réveil*.

ORPHELINAT
DE
l'Enseignement Primaire

Nous avons, à différentes reprises, entretenu nos lecteurs, de cette œuvre philanthropique qui mérite si bien d'avoir les sympathies de tout le personnel enseignant, à quelque degré qu'il appartienne.

Nous savons que les adhésions à cette œuvre ont été nombreuses dans l'arrondissement de Sisteron; aussi, nous nous faisons un véritable plaisir de communiquer aux intéressés les renseignements suivants:

Dans ses séanéces du 26 mai et du 30 Juin, le Comité central a adopté 38 nouveaux orphelins en faveur desquels il a voté, pour l'année courante, des allocations renouvelables s'élevant à 2.800 fr.

Par suite de ces décisions, le nombre des pupilles de l'Œuvre est actuellement de 103.

Lorsque nous aurons ajouté que le nombre des adhérants à cette œnvre de création récente, dépasse 30.000, il nous sera, je pense, superflu de faire ici acte de propagande.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

La semaine n'a guère eu de remarquable qu'une horde de Bohémiens du bistre le plus beau qui avaient établi leur campement au pré de foire.

Ces chevaliers du trimard ont plusieurs cordes à leur arc; leur industrie apparente consiste à tresser l'osier, ou à faire l'autopsie de vieilles savates pour en retirer l'âme (la *cambrure* en terme du métier); mais ce sont là des *gagnes-petit*. Un revenu beaucoup plus certain, est celui qu'ils retirent de leurs *visites en ville*. Pendant que les hommes se livrent aux occupations citées plus haut, les femmes par groupe de trois au moins, explorent les magasins de toute sorte. Sous prétexte d'achat, l'une d'elles entretient le marchand, le fait causer, discute le prix, trouve à dire sur la marchandise et *amuse le tapis* jusqu'à ce que les deux commères qui l'accompagnent, aient fait leur petit coup de main sur l'objet convoité. Elles ont une connaissance exacte du pays qu'elles *exploitent*, du personnel commercial avec lequel elles peuvent traiter et cela dans chaque localité parcourue :

D'après un vieil édit, que nos lecteurs ont du lire dans notre histoire locale publliée dans *Sisteron-Journal*, ces peu intéressants parasites, ne peuvent séjourner que trois jours dans notre ville, celui de l'arrivée et celui du départ compris. Il n'est pas rare cependant de les voir groniller pendant toute une semaine dans des baraques sordides ou sur des mauvais grabats en plein air, se livrant peudant leur séjour, à une guerre d'extermination contre les malheureux lapins de gouttière qui ont la malechance de passer à portée de leurs bras velus. De nombreuses doléances nous ont été faites sur ces industriels que la police devrait surveiller d'abord et ne tolérer dans nos murs que pour un séjour aussi court que possible.

Aux Variétée Sisteronnaises, MMlles Lucette et Durozeau cueillent chaque soir de nouveaux lauriers. Nous avons rarement vu danser avec autant de grâce que par Mlle Lucette la valse chantée : *Champagne Margot*. Dans la *Rosière de Montfermeil*, Mlle Durozeau obtient un vrai succès.

Le mois d'engagement de ces sympathhiques artistes aura trop vite fini au gré des nombreux habitués de notre concert d'été.

Certificat d'études primaires. — Jeudi dernier, ont eu lieu dans notre ville les examens du certificat d'études primaires. Sur 23 candidats présentés, 9 seulement ont été définitivement reçus. Parmi ceux-ci 3 appartiennent à notre école laïque de filles et 4 à notre école laïque de garçons. Ces derniers sont: Michel Gabriel, Blanc Louis, Tourrès Jullien et Chapot Léon.

On resté quelque peu étonné si l'on compare le nombre des appelés à celui des élus. La Commission, dit-on, répondant à une ruse de mauvais goût, à un stratagème de mauvais aloi, s'est montré d'une rigueur et d'une sévérité extrêmes. C'était d'ailleurs son droit en pareille circonstance et nous la félicitons d'avoir si bien compris son devoir.

On nous assure, d'autre part, que les compositions écrites aussi bien que les épreuves orales n'auraient pas été déplacées aux examens du brevet.

Baccalauréat. — Nous enregistrons avec plaisir que M. Mocquot, le jeune fils de notre sympathique principal, a été déclaré admissible aux derniers examens du baccalauréat ès-lettres.

ÉTAT-CIVIL
Du 15 au 22 Juillet 1887

NAISSANCES

Bremond (Marie-Magdeleine). — Antiq (Victorin).

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre M. Imbert (Louis-Albert) papetier, et Mlle Curnier (Baptistine).

DÉCÈS

Garcin (Jules-Aimé) âgé de 2 mois. — Pellegrin (Jules) âgé de 2 ans. — Lieutier (Suzanne) âgée de 8 mois.

VOLONNE

Le court passage de M. Nury dans notre ville, vient d'être marqué par un succès peu ordinaire.

Aux derniers examens du cerificat d'études primaires, six élèves ont été reçus sur sept présentés par notre excellent instituteur.

© VILLE DE SISTERON

Trop modeste, M. Nury s'est dérobé, à son départ de Volonne pour Manosque, à l'ovation que voulait lui faire la population dont il emporte les sympathies et les regrets.

L'Administration universitaire ayant épuisé à son égardtoutes les distinctions dont elle dispose, ne pouvait plus récompenser les services de ce maître dévoué qu'en l'appelant à un poste important sinon avantageux.

—

Décoration. — A la revue passée par le Commandant d'arrondissement, en présence de 3 brigades sous les armes, le nommé Barnéou-Arnoulet, gendarme, a été décoré de la médaille militaire pour ancienneté de service et ses campagnes de 1879-71.

DEVANT SÉBASTOPOL

—

Jadis un grenadier dormait en sentinelle,
Quant tout à coup survint le Grand Na-
[poléon,]
Qui lui prend son fusil, le secoue et l'ap-
[pelle :]
Eh bien ! Que fais-tu là ? dit-il d'un rude
[ton.]
Tu dors, quand l'ennemi nous prépare
[la tombe?]
Et, ces mots terminés leur arrive un obus,
Le grenadier surpris, s'écria : par Momus!
Il se déboutonna et pissa sur la bombe.
Le projectile éteint, Bonaparte reprit :
J'admire ton courage et je m'étais mépris;
Je ne m'attendais pas qu'ainsi tu le pro-
[digue.]

RÉFLEXION :

On peut bien s'endormir après tant de
[fatigues.]

J. RAVACCIA.

ETUDE
de Me Maurice ESTAYS,
Avoué, Licencié en Droit, à Sisteron.

—

VENTE

DE

Biens de Mineurs

—

Il sera procédé le MERCREDI, VINGT-QUATRE AOUT prochain, à neuf heures du matin, au Palais de Justice de Sisteron, et devaut M. Girard, juge au Tribunal, à ce délégué, à la Vente aux Enchères Publiques des immeubles suivants, situés sur le terroir des communes de Château-Arnoux et de l'Escale, arrondissement de Sisteron.

Désignation des Immeubles à Vendre :

1° Immeubles situés dans la commune de Château-Arnoux.

PREMIER LOT

Corps de bâtiment, situé dans le village de Château-Arnoux, rue du Milieu.
Mise à prix : Cent francs,
ci. . . . . 100 fr.

DEUXIÈME LOT

Ecurie et grenier à foin, situés en dessus de la maison, même rue.
Mise à prix : Cinquante francs,
ci. . . . . 50 fr.

TROISIÈME LOT

Chambre dépendant d'une maison située dans la même rue.
Mise à prix : Vingt francs,
ci. . . . . 20 fr.

QUATRIÈME LOT

Une terre labourable, située au quartier de Blache Gombert, touchant les sieurs Roman et Richaud,
Mise à prix : Cinquante francs,
ci. . . . . 50 fr.

CINQUIEME LOT

Une terre labourable, située au quartier de Pieraret, touchant les sieurs Roubaud et Tiran,
Mise à prix : Cinquante francs,
ci. . . . . 50 fr.

SIXIEME LOT

Une terre labourable, complantée en oliviers, situee au quartier de Lauzières,
Mise à prix : Vingt-cinq francs,
ci. . . . . 25 fr.

SEPTIEME LOT

Uue terre arrosable, située au quartier de Font-Subrane,
Mise à prix : Vingt francs,
ci. . . . . 20 fr.

HUITIEME LOT

Une terre labourable et arrosable, au quartier des Salettes,
Mise à prix : Deux cents francs,
ci . . . . . 200 fr.

NEUVIEME LOT

Uue terre labourable, située au quartier du Thor,
Mise à prix : Cinquante francs,
ci. . . . . 50 fr.

DIXIEME LOT

Uune aire située au quartier des Aires,
Mise à prix : Cinq francs,
ci. . . . . 5 fr.

ONZIEME LOT

Une terre en nature de labour et vigne, située au quartier du Blanchon, dite le Cordon,
Mise à prix : Trente francs,
ci. . . . . 30 fr.

DOUZIEME LOT

Terre en nature de labour et vigne, situé au quartier de Blachon, dité l'Allée,
Mise à prix : Cinquante francs,
ci. . . . . 50 fr.

TREIZIEME LOT

Terre vague, au quartier de Barbarin, dite l'Allée, séparée de la précédente par un chemin,
Mise à prix : Cinq francs,
ci. . . . . 5 fr.

QUATORZIEME LOT

Terre labourable, au quartier du Blachon, dite la Draye,
Mise à prix : Cinq francs,
ci. . . . . 5 fr.

QUINZIEME LOT

Une terre labourable au qurrtier du Plan, touchant Eugène Roubaud et la veuve Châteauneuf,
Mise à prix : Quarante francs,
ci . . . . . 40 fr.

SEIZIEME LOT

Terre labourable, au quartier du Plan, touchant Perrin Jourdan et Maurel,
Mise à prix : Quarante francs,
ci . . . . . 40 fr.

DIX-SEPTIEME LOT

Bois et Bruyère, au quartier de l'Aubac,
Mise à prix : Vingt francs,
ci . . . . . 20 fr.

Immeubles situés à l'Escale, dépendant de la succession de la dame Blanc, née Delaye, et dont Châteauneuf était nu-propriétaire.

PREMIER LOT

Un domaine appelé la Tholonet, composé de bâtiment, terre labourable et arrosable et vague, avec une belle source d'une contenance de cinq hectares vingt cinq ares,
Mise à prix : Cinquante francs,
ci. . . . . 50 fr.

DEUXIEME LOT

Unc terre labourable, située au quartier de l'Auche, d'une contenance de quatre hectares environ, touchant Blanc et Halliman.
Mise à prix : Cinq francs,
ci. . . . . 5 fr.

TROISIEME LOT

Labour et vague, situé au quartier de l'Auche, et appelé Champ de l'Aire, touchant Gassend et le chemin,
Mise à prix : Cinq francs,
ci. . . . . 5 fr.

QUATRIEME LOT

Olivette, vague et bois, au quartier du Fournas, d'une contenance de vingt-huit ares environ, touchant la commune, Aicard et Plat,
Mise à prix : Cinq francs,
ci. . . . . 5 fr.

CINQUIEME LOT

Bois au quartier de la Rouerie, d'une contenance de deux hectares environ, touchant la commune,
Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

SIXIEME LOT

La moitié d'un bois, situé au même quartier, d'une contenance de cinq hectares environ,
Mise à prix : Cinq francs,
ci. . . . . 5 fr.

SEPTIEME LOT

Labour et amandiers au quartier de Vière ou Villevieille, dit la Gasparde, touchant la route, Trichaud et Donnet,
Mise à prix : Cinq francs,
ci. . . . . 5 fr.

HUITIEME LOT

Quelques petits coins de terre et sols de divers bâtiments démolis à Vière ou Villevielle, sans valeur et ne formant qu'un lot,
Mise à prix : Cinq francs,
ci. . . . . 5 fr.

Ces immeubles appartiennent aux mineurs Châteauneuf, qui les ont recueillis dans la succession bénéficiaire de leur père Célestin Châteauneuf.

La vente en a été autorisée par délibération du Conseil de famille des dits mineurs, prise sous la présidence de M. le Juge de Paix de Volonne, le dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-sept, homoguée par jugement du Tribunal civil de Sisteron du treize Juillet courant.

Cette vente est poursuivie à la requête de dame Irma Richaud, veuve de Célestin Châteauneuf, demeurant à Château-Arnoux, tutrice légale de ses enfants mineurs.

Elle aura lieu en présence du sieur Cuchet Séraphin, propriétaire à Château-Arnoux, sabrogé-tuteur des mineurs Chateanneuf.

S'adresser pour tous renseignements, à Me Estays, avoué constitué pour la dame Irma Richaud, veuve Châteauneuf.

Pour extrait :
ESTAYS.

Enregistré à Sisteron, le vingt-trois Juillet 1887; folio 83, case 7. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT.

ETUDE
DE
Me Maurice ESTAYS, Avoué,
Licencié en Droit
A SISTERON

VENTE

par

SURENCHÈRE

Il sera procédé le MERCREDI VINGT-QUATRE AOUT prochain, à l'audience des criés du Tribunal civil de Sisteron, à neuf heures du matin, par devant M. GIRARD juge-commissaire, à la vente aux enchères publiques du lot suivant situé dans la commune de Bayons.

LOT UNIQUE

Un jardin de la contenance de trente-six centiares, situé près du village de Bayons, touchant du midi, Massot, du couchant Mayol Thome, du nord, Fabre Adolphe et du levant Charles Ailhaud.
Mise à prix, trois cent soixante-sept francs, cinquante centimes.
ci . . . . . 367, fr, 50

La vente de ce jardin a été ordonnée par jugement sur requête du Tribunal civil de Sisteron du huit juin dernier et elle a eu lieu le treize juillet courant.

Ce jour là, le jardin a été adjugé au prix de trois cent quinze francs à Me ESTAYS qui a enchéri pour le compte du sieur Sarl n Joseph, propriétaire à Bayons.

Suivant déclaration au greffe du Tribunal de Sisteron du dix-huit Juillet courant, le sieur Fabre Adolphe, propriétaire à Bayons, a surenchéri du sixième ce lot et a constitué pour son avoué Me ESTAYS. La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal civil de Sisteron.

Pour extrait :
ESTAYS.

Enregistré à Sisteron, le vingt-trois Juillet 1787 ; folio 84 , case 8. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT.

ÉTUDE
de Me Elie CHARNIER
avoué à Sisteron.

VENTE

Par Expropriation Forcée

Il sera procédé le MERCREDI VINGT-QUATRE AOUT prochain, à neuf heures du matin, à l'audience des criés du Tribunal civil de Sisteron au Palais de Justice, à la vente aux enchères publiques des immeubles suivants, situés sur la commune de Saini-Vincent canton de Noyers, arrondissement de Sisteron Basses-Alpes.

PREMIER LOT

Une maison en ruine et sol, au hameau des Pouchillons, confinant chemin, rue et cler, n° 770, section D.
Mise à prix, cinq francs,
ci. . . . . 5 fr.

DEUXIÈME LOT :

Un tènement de terre au lieu dit Panouvet, en nature de labour, vague, bâtiment rural, maison d'habitation, écurie et grenier à foin, aire et loge à cochons, d'une contenance de un hectare, cinquante-quatre ares, vingt-neuf centiares, nos 724, 754, 755, 756, 718, 719, 720, 721 et 721 bis, section D.
Mise à prix, quarante francs,
ci. . . . . 40 fr.

TROISIÈME LOT :

Four avec labour ou cour, au hameau des Pouchillons, contenant quatre ares, soixante-dix centiares, confinant Barjavel et chemin, nos 775 et 776, section D.
Mise à prix, cinq francs,
ci. . . . . 5 fr.

QUATRIÈME LOT :

Labour au lieu dit Terre-Blanche, contenant quarante ares, dix centiares, confinant le saisi et rase, n° 753, section D,
Mise à prix, cinq francs,
ci. . . . . 5 fr.

CINQUIÈME LOT :

Labour et pré au lieu dit L'Archière, contenant quatre-vingt-sept ares, trente centiares, confinant Cler et Barjavel, nos 745, 746, 740 p., section D.
Mise à prix, dix francs.
ci. . . . . 10 fr.

SIXIÈME LOT :

Labour, vigne et vague, au lieu dit Grange-Nove, contenant quatre-vingt-sept ares, trois centiares, confinant Cler et Imbert; nos 725, 726, 727 et 728, section D,
Mise à prix, dix francs.
ci. . . . . 10 fr.

SEPTIÈME LOT

Vagues au lieu dit Le Cluxtôt, contenant deux hectares, vingt-un ares, quatre-vingt centiares, confinant Cler et le saisi, n° 187 de la section D,
Mise à prix, cinq francs,
ci. . . . . 5 fr.

HUITIÈME LOT :

Bois-taillis, au quartier de Pré-Férau, contenant soixante-quatre ares quarante centiares, confinant Michel et la commune, n° 181, section D,
Mise à prix, cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

NEUVIÈME LOT :

Labour, vigne et vague, au quartier appelé la Gavotte, contenant cinquante-quatre ares, quarante centiares, et confinant chemin et Michel, nos 345, 346, 347 et 348, section D,
Mise à prix, vingt francs,
ci. . . . . 20 fr.

© VILLE DE SISTERON

DIXIÈME LOT :

Bois-taillis, au lieu dit Clot-Daugaud, contenant soixante-sept ares, soixante centiares, confinant chemin et Aillaud, n° 654, section E,

Mise à prix, cinq francs,

ci. . . . . 5 fr.

ONZIÈME LOT :

Propriété en nature de labour et vague, au lieu dit Panouvet, d'une contenance de un hectare, vingt-sept ares, dix centiares, portée aux n°s 358, 359 et 360, de la section D,

Mise à prix, 10 francs.

ci. . . . . 10 fr.

Ces immeubles ont été saisis suivant procès-verbal de Plauche, huissier à Noyers, en date du vingt-six mai dernier, enregistré, dénoncé et transcrit avec l'exploit de dénonciation au bureau des hypothèques de Sisteron, le trente-un du même mois de mai, vol. 36, n° 20.

A la requête de Jean-Pierre Maurel, propriétaire cultivateur demeurant et domicilié à Noyers, ayant pour avoué Me Elie Charnier.

Contre Louis Boniface, propriétaire cultivateur, demeurant et domicilié à Saint-Vincent.

Le cahier des charges, dressé par Me Elie Charnier, avoué, a été déposé au greffe du Tribunal et publié à l'audience du dix-huit Juillet courant.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels, il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

S'adresser pour tous renseignements à Me Elie Charnier avoué près le Tribunal civil de Sisteron, constitué pour Jean Pierre Maurel, créancier poursuivant :

Pour extrait :

Elie CHARNIER.

Enregistré à Sisteron le dix-neuf Juillet 1887, folio 83, c. 6. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT.

REVUE FINANCIÈRE

—o—

Paris, 22 juillet 1887.

Le marché à meilleure physionomie. 3 0/0 81,20 ; 4 1/2 0/0 109,52

L'action du *Crédit Foncier* s'échange à 1353. Les obligations foncières et communales à lots des diverses séries ont un bon mouvement d'affaires.

La *Société Générale* maintient fermement son cours de 453,75.

La *Banque d'Escompte* a atteint 470.

L'assemblée générale des actionnaires de *Panama* a eu lieu aujourd'hui sous la présidence de M. Ferdinand de Lesseps. L'accueil fait par l'éminent président a été comme toujours chaleureux et sympathique et la réunion a appris avec satisfaction la situation excellente où se trouve l'entreprise du canal interocéanique. Le succès de la deuxième émission des obligations de *Panama* aura décidément le caractère des précédentes, c'est à dire que le nombre des souscripteurs sera considérable. L'année de M. de Lesseps va se grossir d'un fort contingent nouveau. Ce qui frappe le plus les souscripteurs, c'est la comparaison juste qu'ils font entre les obligations de *Suez* et les obligations de *Panama*. Recevoir 6 0/0 par an et être sur de toucher un jour 1.000 fr. pour 432, fr 20 apportés avec un premier versement de 30 francs seulement, c'est un placement qu'on ne trouve pas tous les jours.

La nouvelle Société du *Comptoir Industriel* commence ses opérations par la vente publique de 20,000 actions de la Société Française pour la fabrication des alcools chimiquement purs. L'action est de 750 payables 250 fr. comptant au *Comptoir Industriel* (1 rue St.-Georges)

On signale de bons achats en actions de *Patrimoine* à 75 et 80. La situation de cette Compagnie d'Assurances est des plus prospères et ses bénéfices suivent une constante progression.

Nos chemins de fer sont bien tenus,

Compagnie Universelle

DU

CANAL INTEROCÉANIQUE DE

PANAMA

Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

à 500,000

Obligations Nouvelles

(2me SÉRIE)

ÉMISES A 440 FRANCS

rapportant 30 Francs par an

Payables trimestriellement les 15 Septembre, 15 Décembre, 15 Mars et 15 Juin de chaque année,

REMBOURSABLES A 1,000 FRANCS

EN 48 ANS

PAR TIRAGES TOUS LES 2 MOIS (6 TIRAGES PAR AN)

Les 15 Septembre, 15 Novembre, 15 Janvier, 15 Mars, 15 Mai et 15 Juillet

Par exception, le *1er tirage aura lieu le 30 Septembre 1887 au lieu du 15*

DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE IL EST REMBOURSÉ 6,000 OBLIGATIONS SOIT 1,000 OBLIGATIONS A CHAQUE TIRAGE ; le nombre d'obligations remboursées s'accroît progressivement chacune des années suivantes jusqu'à la fin de l'opération.

Prix d'émmission payable comme suit :

		SOMMES NETTES A VERSER	
30 fr.	en souscrivant	30 fr.	»
70 »	à la répartition du 3 6 au août (*contre remise d'un titre provisoire*)	70	»
75 »	du 20 au 25 octobre 1887, *sous déduction des intérêts acquis à raison de* 6 0/0 *l'an.*	74	02
75 »	du 20 au 25 janvier 1888, *sous déduction des intérêts acquis.* .	72	66
75 »	du 20 au 25 avril 1888, *sous déduction des intérêts acquis.* . . .	71	59
75 »	du 20 au 25 juillet 1888, *sous déduction des intérêts acquis* .	70	55
40 »	du 10 au 15 septembre 1888, *sous déduction des intérêts acquis à raison de* 6 0/0 *l'an* et contre remise du titre définitif muni du coupon à échoir le 15 décembre 1888	36	57
440 fr.	Total net.	425 fr.	39

Les souscripteurs auront à toute époque, après le versement de répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements, sous bonification d'intérêts au taux de 6 0/0 l'an.

Ceux qui useront de cette faculté, *en faisant le versement de répartition, et dans le délai fixé pour ce versement,* jouiront d'une bonification de 5 fr., qui, ajoutée aux intérêts à 6 0/0 du jour de la libération au 15 Septembre 1887, soit 2 fr. 70, fait ressortir à *432 fr. 30 le prix de l'obligation définitive* qui leur sera remise *munie du coupon de* 7 fr. 50 *à échoir le* 15 *Décembre* 1887.

La présente émission est faite en vertu du vote de l'assemblée générale du 29 *Juillet* 1885.

La souscription sera ouverte le Mardi 26 Juillet 1887

ET CLOSE LE MÊME JOUR

A PARIS :

A LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL INTEROCÉANIQUE, 46 ; rue Caumartin.

A LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL DE SUEZ, 9 rue Charras

AU COMPTOIR D'ESCOMPTE, 14, rue Bergère.

A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 72, rue de la Victoire.

A LA SOCIÉTÉ DE DÉPOTS ET DE COMPTES COURANTS, 2, place de l'Opéra.

A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE *pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France,* 54, rue de Provence.

A LA BANQUE de PARIS et des PAYS-BAS, 3, rue d'Antin.

AU CRÉDIT LYONNAIS, 19, boulevard des Italiens,

A LA BANQUE D'ESCOMPTE, place Ventadour.

A LA BANQUE FRANCO-EGYPTIENNE, 32, boulevard Haussmann.

A NEW-YORK :

AU SIÈGE DU COMITÉ AMÉRICAIN de la Compagnie du Canal Interocéanique de Panama.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

Heureux ceux qui en prennent.

Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), le 1er février 1887. Tout le corps me faisait mal, je crachais sans cesse, je vomissais deux ou trois fois par jour. Depuis que je prends des Pilules Suisses, il me semble que je suis dans un autre monde, je ne crache plus et ne vomis plus. Heureux ceux qui en prennent ! Tous ceux qui souffrent ne devraient pas hésiter à dépenser 1 fr. 50 (prix de la boîte des Pilules Suisses) pour se sauver. Vous pouvez publier ma lettre en toute assurance. (Sig) Clovis Harmand. Signature légalisée. A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Que de malades se croient à toute extrémité : leurs rêves sont pénibles, leurs idées noires, leur caractère fantasque, et tout cela occasionné par un mauvais estomac ou une irrégularité dans la sécrétion biliaire. Que n'essaient-ils le Hop-Bitters ? que ne lisent-ils au moins le prospectus pour se rendre compte ?

6, Christ Street. Poplar, 15 juin 1882.

Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous informe du bien que j'éprouve par l'emploi de deux de vos bouteilles Hop-Bitters. J'étais exténué, désirais le grand air et étais sans appétit, ni énergie. Votre Hop-Bitters, cependant eut promptement raison de mes souffrances. Vous pouvez vous servir du présent certificat dans l'intérêt de tous.

Votre dévoué, R. J. HOPWOOD.

LA PHTHISIE PULMONAIRE

et la Bronchite Chronique.

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la mortalité, ont fait l'objet d'une étude spéciale par le Dr JULES BOYER, ex-interne des Hôpitaux. Réunir en une bonne brochure de 160 feuillets les observations sur ces maladies, depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostics, jusqu'à leur remède ; mettre le malade en mesure de se soigner lui-même ; tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical, n'en est pas moins à la portée de tous ! Des milliers de guérisons, même dans le cas où le malade était condamné par les médecins, ont confirmé le succès de cette brochure (20e édition). Envoi franco 1 fr. 50 centimes.

Lellier, 9, cité Condorcet, Paris.

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

CORS, VERRUES, DURILLONS sont radicalement guéris sans danger ni douleurs par le **Baume-Cors Gelin.** Une ou deux applications suffisent pour en voir disparaître toute trace en quelques jours. Flacon 1 fr. 10 franco.

GELIN, pharmacien de 1re classe, 38, rue Rochechouart, Paris.

A LOUER à la St-Michel

en Totalité ou en Partie

AU CASINO TOURRÈS

2me étage avec balcon sur la façade principale ;

3me étage et caves.

On préférerait louer le tout à un seul, avec réduction de prix.

S'adresser à M. J. Tourrès, Buvette du plateau de Longchamps, Marseille, ou à M. Benjamin Reynaud M. de cuirs rue Saunerie à Sisteron.

SALON DE COIFFURE

pour Mariages et Soirées

Mme MAUREL

Coiffeuse pour dames

rue droite, à SISTERON

Mme MAUREL, sortant d'un des principaux salons de coiffure de Marseille, donne tous ses soins aux coiffures, que la mode a nouvellement créées.

Prix des Abonnements 2.50 et 3 fr.

SI VOUS VOULEZ

DE LA

BONNE CHAUSSURE

RÉUNISSANT

ÉLÉGANCE, SOLIDITÉ et BON MARCHÉ

sur Commande et à la Confection

adressez-vous

chez M. VIDAL

Traverse de la Place

SISTERON

VINS A VENDRE

S'adresser au Docteur BUÈS

à SISTERON

Maison fondée à Paris

EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

M. TERCIDE OUSTRIC

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOME A L'ECOLE DENTAIRE DE FRANCE

1, *Rue Jeannin* — DIJON — *Rue Jeannin,* 1

Recevra à Digne, 9, rue du Pied de Ville, 9 du 5 Août prochain au 30 inclusivement.

LES CAPSULES BOBEAU

Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon.

On chez l'inventeur BOBEAU, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)

QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

CHOCOLAT-DAUPHIN

VANILLÉ ET DOUBLE VANILLÉ

SE VEND PARTOUT

© VILLE DE SISTERON

Médaille d'Or Exp. Int[le] de Ph[ie] Vienne 1883

Sirop Codéine Tolu Zed

Le **Sirop** du Dr **Zed** est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de *Coqueluche, Insomnies*, etc.; contre la *Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes*, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph[ies].

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol, Paris.

POMPES BROQUET*

SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES. *121, rue Oberkampf, Paris.* Envoi franco du Catalogue.

Horlogerie & Bijouterie

ASSORTIMENT DE

Pendules, Réveille-Matin et Montres

EN TOUS GENRES

BIJOUX OR & ARGENT

Spécialité de Pierres de Digne

ARTICLES DE MARIAGE

E. Chauvin

RUE DROITE, SISTERON

Lisez tout — Cela peut vous sauver la vie

HOP BITTERS !

(AMER HOUBLON)

Le Meilleur Remède qui ait été créé.

Composé de **Houblon, Buchu, Chicorée**, — les meilleures, les plus anciennes, les plus renommées et les plus précieuses médecines du monde, contenant en outre les propriétés curatives les plus efficaces d'autres toniques amers qui en font le **Dépuratif du sang** par excellence et le meilleur restaurateur de la santé.

Aucune maladie, aucune santé délabrée ne peut résister à cet Amer, son action étant variée et parfaite.

Il donne vie et forces nouvelles aux âgés et aux infirmes

Aux ecclésiastiques, aux légistes, aux littérateurs, aux dames aux ouvriers et à tous ceux qui par suite d'occupations sédentaires éprouvent des irrégularités dans le fonctionnement du sang, de l'estomac, des intestins et des reins, ou à tous ceux qui ont besoin d'un apéritif tonique et légèrement stimulant, cet Amer sera précieux, ses effets étant éminemment curatifs, toniques et stimulants, **sans être enivrants**.

Quels que soient les symptômes ou quelle que soit la maladie ou l'indisposition, faites usage du Hop Bitters. N'attendez pas que vous soyiez alité, aussitôt que vous vous sentez indisposé, prenez du Hop Bitters. Il peut vous sauver la vie ; des centaines de personnes ont été sauvées.

Demandez-en l'avis de votre médecin

Ne vous laissez pas souffrir et empêchez vos amis de souffrir en usant et en engageant les autres à faire usage du Hop Bitters.

Rappelez-vous que le Hop Bitters n'est pas une méprisable panacée, mais bien la plus pure, la moins chère et la meilleure médecine, l'Ami et l'Espérance du malade ; en conséquence aucune personne ou famille ne devrait s'en trouver dépourvue.

On enverra franco sur demande une liste de certificats de guérisons opérées.

HOP BITTERS CO

ROCHESTER, N. Y., U. S. A. — TORONTO, CANADA
LONDON, ANG. — ANVERS, BELGIQUE. — PARIS, FRANCE

en vente chez tous les droguistes et pharmaciens

Ne jetez pas ce papier, montrez-le à vos amis ; il peut sauver la vie et la santé. Gardez-le soigneusement et essayez l'amer aujourd'hui même.

Si vous avez froid pendant un moment, chaud ensuite, et transpirez plus tard ; si vous éprouvez toutes les tortures de l'inquisition, craignant tout à coup de mourir, et perdant cette crainte tout de suite après ; si vos ongles et vos lèvres deviennent bleus, vos yeux jaunes et votre visage livide, vous souffrez de cette affection miasmatique qu'on nomme

FIÈVRE BILIEUSE

INTERMITTENTE OU PALUDÉENNE

et le Hop Bitters vous guérira promptement.

Si votre peau est sèche, rude et jaunâtre ; si vous éprouvez au côté droit des douleurs sourdes qui s'étendent jusqu'à l'omoplate et au creux de l'estomac ; ou sensibilité dans la région du foie ; et parfois dilatation de cet organe ; un sentiment de raideur et de malaise dans la région de l'estomac et du foie ; yeux jaunâtres ; les intestins irréguliers et enclins à la diarrhée ; une toux sèche ; appétit irrégulier ; respiration difficile ; pieds et mains généralement froids ; langue blanche ; mauvaise bouche ; eau claire ; dépression d'esprit ; taches sur le visage et le cou ; palpitations du cœur ; sommeil interrompu, gastralgie ; aversion au travail ; si vous éprouvez un de ces symptômes, vous souffrez de

MALADIE DU FOIE

et le Hop Bitters vous guérira.

Si vous éprouvez un mal que peu comprennent et que personne ne croit ; condition affaiblie de certains organes, une dépression de tout le système, tiraillements dans les membres inférieurs ; désir et crainte de tomber en pièces ; perte continuelle des forces et de la santé ; n'importe lequel de ces symptômes indique que vous souffrez de la terrible

MALADIE NERVEUSE

et le Hop Bitters vous guérira efficacement.

Cette pauvre femme, sœur, mère ou fille, malade et alitée peut être rendue à la santé florissante par l'administration de quelques bouteilles de Hop Bitters. La laisserez-vous souffrir ?

PAS DE MYSTIFICATION

Nous sommes fiers de dire que le Hop Bitters est composé de médecines précieuses et bien connues telles que, Houblon, Buchu, Chicorée, qui chacune par elle-même est en grand usage, et employée séparément par les meilleurs médecins de toutes les écoles ; elles n'ont donc pas besoin d'autres preuves de leur valeur réelle à moins de dire que les qualités réelles de ces médecines, combinées ensemble, acquièrent une merveilleuse puissance de guérison.

Ces plantes mêlées à d'autres que le conseil des éminents médecins et pharmaciens du codex a combinées dans le sirop dépuratif le plus renommé de la médecine infantile constituent le simple, innocent et puissant curatif **Hop Bitters**, qui commence par rétablir, fortifie et guérit, dès la première dose, et cela continuellement jusqu'à ce que la santé soit devenue parfaite.

VÉRITÉS PRÉCIEUSES

Si vous souffrez d'une santé chancelante, ou si vous languissez sur un lit, réjouissez-vous, car

Le Hop Bitters vous guérira

Si vous êtes souffrant, si vous vous sentez faible et abattu, sans en connaître exactement la cause

Le Hop Bitters vous ranimera

Si vous êtes ecclésiastique et que vous vous soyiez imposé une tâche trop rude dans vos devoirs pastoraux ; ou une mère fatiguée à l'extrême par les veilles et l'anxiété

Le Hop Bitters vous restaurera

Si vous êtes homme d'affaires ou ouvrier affaibli par votre travail journalier, ou bien un homme de lettres fatigué par le travail de nuit

Le Hop Bitters vous donnera de nouvelles forces

Si vous souffrez d'excès de table, de quelque dissipation ou abus de vos forces ou bien si vous êtes jeune et que vous croissiez trop rapidement, comme cela arrive souvent

Le Hop Bitters vous soulagera

Si vous êtes à l'atelier, aux champs, au bureau, n'importe où, et que vous sentiez le besoin de rafraîchir votre système par un tonique ou un stimulant non enivrant

Le Hop Bitters est ce qu'il vous faut

Si vous êtes âgé, si votre sang est pauvre, si votre pouls est faible, si vos nerfs sont tremblants et si vos facultés décroissent, ou si vous souffrez de névralgies, rhumatismes ou goutte

Le Hop Bitters vous guérira et vous donnera nouvelle vie et vigueur

Si vous souffrez d'une toux douloureuse et dangereuse, occasionnée par quelque dérèglement du foie qui est souvent prise pour la phtisie

Le Hop Bitters vous guérira presque instantanément

Le Hop Bitters est d'un arôme agréable et rafraîchissant pour les boissons à administrer aux malades, pour mêler à de l'eau impure, et autres liquides, les rendant ainsi tout à fait inoffensifs ; il adoucit en outre la bouche et nettoie l'estomac. Une bouteille fera plus de bien que 250 francs dépensés en médecine inefficace.

AVIS

L'adoption universelle et l'action salutaire, surprenante du Hop Bitters l'ont rendu tellement populaire, et la demande en est devenue tellement grande, que plusieurs personnes peu scrupuleuses se sont mises à contrefaire cet article dans l'espoir de tromper les honnêtes gens en les engageant à acheter leur drogue en lieu et place du véritable Hop Bitters. Evitez toutes ces drogues sophistiquées, quel que soit le nom sous lequel elles vous sont offertes, et n'employez que le Véritable Hop Bitters Américain qui se vend dans de grandes bouteilles carrées à panneaux, couleur d'ambre, portant le nom du docteur Soule, moulé dans le verre ; sur un des côtés, étiquette blanche imprimée en lettres noires avec une grappe de houblon en couleur verte, sur l'autre côté étiquette jaune avec le mode d'emploi imprimé en lettres rouges en Français et en Anglais.

C'est de cette façon que le Véritable Hop Bitters est vendu.

SYMPTOMES

Si vos excréments sont secs, durs, et vous causent des douleurs en même temps qu'ils viennent en petite quantité, et si quelque temps après que vos intestins ont été dans cette condition vous éprouvez des nausées, manque d'appétit, flatulence, éblouissements et des symptômes de fièvre, vous souffrez de

CONSTIPATION

et le Hop Bitters vous guérira certainement.

Si vos forces vitales sont abattues ; si vous éprouvez un sentiment de faiblesse et de lassitude générale ; si vous êtes fatigué aisément ; si vous transpirez copieusement pendant votre sommeil ; si votre respiration devient difficile après le moindre effort ; et si un sentiment de mélancolie et d'abattement vous étreint, vous souffrez de

FAIBLESSE GÉNÉRALE

Hop Bitters vous en débarrassera.

Si vous éprouvez un sentiment de lourdeur sur l'estomac ; si votre appétit est changeant, quelquefois vorace mais en général très faible ; si vous éprouvez des frissons morbides ; dépression d'esprit après un bon repas, accompagnée souvent de douleurs ; des vents dans l'estomac, des acidités, vomissements et palpitations douloureuses au creux de l'estomac, nausées, maux de tête, et autres symptômes similaires, vous souffrez de

DYSPEPSIE

et le Hop Bitters vous guérira d'une manière radicale.

Si vous éprouvez quelqu'un des symptômes suivants : culsures des reins accompagné de fréquentes douleurs, engourdissements le long de la cuisse ; eau douloureuse, insuffisante et fréquente, mêlée de pus et tournant au rouge après quelque temps ; appétit vorace et soif inextinguible, peau sèche et rude, langue pâteuse et épaisse, gencives gonflées et enflammées, gonflement goutteux des membres, hoquets fréquents, difficulté et grande fatigue dans les efforts faits pour évacuer l'eau, vous souffrez de quelque

MALADIES DES REINS OU DES VOIES DES REINS

Telles que : maladies des reins de Bright, pierre, gravelle, calcul dans les reins, diabète, strangurie, inflammation, rétention ou suppression d'eau et le **Hop Bitters est le seul remède qui vous guérira.**

SE VEND DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Pour éviter la fraude, brisez les bouteilles; ne les jetez pas

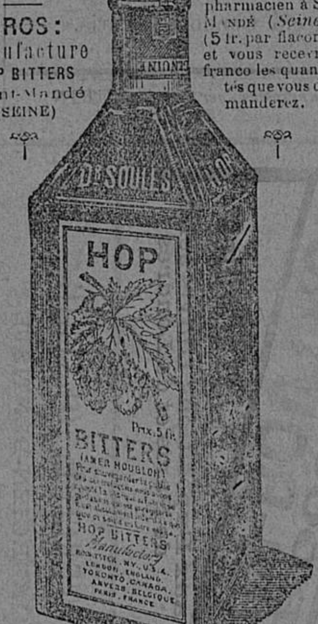

Si votre pharmacien n'a pas de **Hop Bitters**, adressez un mandat-poste à ACARD, pharmacien à St-Mandé (*Seine*). (5 fr. par flacon), et vous recevrez franco les quantités que vous demanderez.

GROS :
Manufacture
HOP BITTERS
Saint-Mandé
(SEINE)

RAPPELEZ-VOUS CECI !

Si vous êtes malade, le **Hop Bitters**, sans le moindre doute, aidera la Nature à vous reconstituer, **là ou tout autre a échoué.**

Si vous êtes comparativement bien portant, mais que vous sentiez le besoin d'un tonique puissant et stimulant, faites **usage du Hop Bitters** qui fera de vous un nouvel être.

Si vous êtes **constipé** ou sujet à la **dyspepsie** ou bien si vous souffrez d'une indisposition de l'estomac ou des intestins, ce sera bien de votre faute, car le **Hop Bitters** est le remède souverain pour ce genre de souffrances.

Si vous êtes miné par une des nombreuses maladies des reins ou des voies des reins, cessez à l'instant de tenter la mort, et demandez votre guérison au **Hop Bitters.**

Si vous souffrez de la terrible maladie des Nerfs, vous trouverez un véritable « Baume de Galaad » dans l'usage du **Hop Bitters.**

Si vous fréquentez ou si vous demeurez dans un climat pestilentiel, barricadez votre système contre une lèpre universelle qui a pour nom fièvre intermittente, bilieuse, paludéenne, jaune ou typhoïde, par l'usage constant du **Hop Bitters.**

Si vous avez la peau [illegible], pleine de boutons, jaunâtre, si votre haleine est mauvaise, [illegible] vous éprouvez des douleurs ou si vous vous sentez abattu, le **Hop Bitters** vous éclaircira la peau, vous enrichira le sang, vous rafraîchira l'haleine et vous rendra la santé.

Au fait, il guérit TOUTES les maladies de l'estomac, des intestins, du sang, du foie, des nerfs, des reins, etc., et on paiera **12.000 francs** à quiconque pourra prouver que cet Amer n'a pas guéri ou tout au moins soulagé, ou à quiconque prouvera qu'il contient quoi que ce soit de nuisible dans sa composition.

Si vous êtes matelot ou marin ou bien si vous voyagez dans des climats miasmatiques et épidémiques, ou encore si vous êtes sujet **au mal de mer**, vous trouverez dans le **Hop Bitters** un remède souverain contre ces maux. Ne voyagez jamais sans en avoir.

Si vous êtes à l'atelier, que vous soyez homme, femme ou enfant, le **Hop Bitters** sera votre meilleur, moins cher et sûr préservatif et remède sûr contre les maladies auxquelles sont sujets ceux qui s'enferment ou se trouvent entourés de l'air mauvais ou vicié qui existe toujours dans les usines. Il purifie le sang et le système de toutes les humeurs ou germes de maladies extérieures ou intérieures, qu'elles soient sérieuses ou non, ou plus ou moins récentes.

Il n'y a aucune médecine qui soit aussi efficace, facile à prendre et sûre dans son administration comme celle en forme liquide, et en ceci le **Hop Bitters** est la plus pure, certaine, meilleure, et la moins chère de toutes autres. Essayez-en.

DEMANDEZ

LA LIBERTINE

Liqueur Reconstituante et Digestive

DE

GIVAUDAN FRÈRES

A VOIRON (Isère)

Exposition Internationale de Lyon, *seule Maison ayant obtenu les trois Récompenses*, médaille d'or de 1re classe, *Pour la LIBERTINE*, couronne civique et grand diplôme d'honneur. *pour l'Ensemble des produits.*

Se trouve dans les principaux Cafés

ASSORTIMENT COMPLET DE

VIGNES AMÉRICAINES FRANÇAISES ET FRANCO-AMÉRICAINES

Jacquez raciné, Riparia raciné, Othello, petit Bouchet raciné, Aramon raciné et autres espèces.

S'adresser à **M. Adolphe JOURDAN** pépiniériste à Forcalquier.

Pilules Purgatives

H. BOSREDON d'ORLÉANS

Beaucoup de personnes ont rétabli ou conservé leur santé par l'usage de ces **Pilules dépuratives végétales**, depuis longtemps connues. Elles purgent **sans interrompre les occupations**, dissipent la **Constipation**, les maux de tête **(migraines)**, les embarras de l'estomac **(étourdissements, manque d'appétit)**, du foie et des intestins ; elles peuvent être à la fois un purgatif complet ou un simple laxatif, et chassent l'excès de **bile** et des **glaires**.

Evitez les Contrefaçons

Le nom **H. BOSREDON** est gravé sur chaque Pilule.

PRIX : BOITE, 3[f] 50 ; 1/2 BOITE, 2[f]. Codex 609 n.

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste adressés au Dépôt général :

GIGON, Pharmacien, 25, rue Coquillière, **PARIS**

SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES

Et à Orléans : H. Bosredon, dépositaire unique.

OUTILLAGE POUR AMATEURS et INDUSTRIELS

Fabrique de **Tours** de tous systèmes, **Scies mécaniques** (plus de 50 modèles) et coupeuses pour les étoffes. Dessins et toutes fournitures pour le **Découpage.** BOITES D'OUTILS.

TIERSOT, *r. des Gravilliers, 16, Paris*

Grand Diplôme d'honneur en 1884 et 1885

Le **TARIF-ALBUM** (*250 pages et plus de 500 gravures*) *est envoyé franco contre* **0 fr. 65**

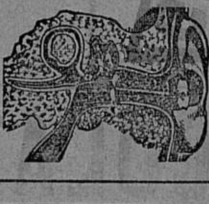

GUERISON DE LA SURDITE

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer **25** centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

LA BOURSE SANS RISQUES

par une combinaison nouvelle, aussi ingénieuse que sûre, qui garantit contre tous risques de perte les sommes employées, tout en permettant de profiter des bénéfices considérables que donnent ces opérations.

1750[f.] de BÉNÉFICES avec 152[f.]

en opérant immédiatement sur un des principaux fonds d'État étrangers.

700[fr.] de BÉNÉFICES avec 75[fr.]

par un achat immédiat d'**EGYPTIENNES UNIFIÉES** à prime.

Les opérations sont liquidées tous les mois et les bénéfices à la disposition des clients dans les cinq jours. *La Notice explicative est adressée franco sur demande au Directeur des* ***SCIENCES ÉCONOMIQUES*** *(2e année)*, **28, Rue St-Lazare, PARIS.**

KEMMERICH

L'EXTRAIT DE VIANDE KEMMERICH dont l'emploi s'est généralisé partout

6 Diplômes d'honneur — 6 Médailles d'or

doit son succès à sa qualité supérieure et à son prix modéré. **Le BOUILLON CONCENTRÉ KEMMERICH,** exclusivement préparé avec de la viande de bœuf, fournit *instantanément* un **Consommé excellent.**

EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET ÉPICIERS

Agent général pour la France : P. DUBOSC, PARIS

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Manufacture des POMPES BROQUET*

121, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en construction des nouveaux systèmes de **Pompes rotatives ou à pistons perfectionnées** spéciales pour le transvasement des **Cidres, Vins et Spiritueux**, etc., etc. Elle a également en Magasins un grand approvisionnement d'**Alambics-Valyn**, indispensables à toutes distillations agricoles.

Demander l'envoi des PROSPECTUS ILLUSTRÉS qui sont adressés FRANCO.

© VILLE DE SISTERON

Certifiée conforme | Le gérant, | Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : | Le Maire,